



RETRAITES : ENSEMBLE POUR UN PROJET SOLIDAIRE



Une offensive gouvernementale de plus en plus précise: travailler plus longtemps pour une retraite plus faible

Contraint par les puissantes manifestations du 1^{er} février, le gouvernement affiche des procédures de concertation. Mais tout en s'en tenant à des orientations générales, les questions qu'il met à l'ordre du jour et celles qu'il rejette dessinent nettement des régressions pour tous. Il refuse de revenir sur les mesures Balladur qui dégradent profondément les retraites du privé, de fixer l'objectif d'un taux élevé de remplacement et met au c^o ur de sa réforme celle du code des pensions qui régit les fonctionnaires, en ciblant la durée de cotisations, la mise en place d'une décote pour les annuités manquantes, en mettant en cause le salaire de référence (les six derniers mois), la solidarité entre revenus des actifs et ceux des retraités, les avantages familiaux... Il prépare ainsi, au-delà des fonctionnaires, de nouvelles dégradations pour tous. Et ces dégradations ouvrent la voie à l'épargne retraite, à une société plus inégalitaire où la protection sociale dépend de la capacité à payer, où l'épargne des plus hauts revenus est financée par l'ensemble des contribuables, à une société du chacun pour soi et du risque.

Pourtant d'autres choix sont possibles

L'équivalence des droits des salariés du public et du privé a été assurée par des règles différentes jusqu'à ce que les réformes de 1993 et 96 dégradent profondément les retraites du privé. L'équité doit être assurée par le droit pour tous les salariés d'une retraite à taux plein à l'âge de 60 ans. Il est vrai que les retraites coûteront plus cher demain qu'aujourd'hui. On peut estimer ce surcoût entre 6 et 7 % du PIB en 2040, y compris le retour sur la réforme Balladur. Cette augmentation équivaut à peu près à celle des 40 dernières années. Elle est maîtrisable ; il faudrait y consacrer à peu près le quart de productivité pour les années à venir. Un financement à asséoir sur une modification du partage de la valeur ajoutée en faveur des salaires et sur la recherche de financement dans les entreprises plus favorables au développement de l'emploi.

Avec la FSU, exigeons pour tous

- ⇒ La retraite à 60 ans
- ⇒ Un taux plein d'au moins 75 % du dernier salaire
- ⇒ 37,5 annuités

Dans ce cadre, exigeons des droits nouveaux par la prise en compte:

- Des périodes d'étude et de formation
- Des périodes de précarité et de chômage
- De la pénibilité
- Des interruptions totales ou partielles d'activité pour l'éducation des enfants

Le Jeudi 3 avril, nous serons en grève dans toute la fonction publique à l'appel des organisations FSU, CGT, FO, UNSA, CFTC et CGC.

Cette grève s'inscrit dans la Journée d'action interprofessionnelle.

Des manifestations unitaires seront organisées dans toute la France. C'est par une mobilisation massive et durable que l'on fera reculer le gouvernement.